

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 37

Artikel: Bibliothèque universelle et Revue suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rir une centaine de têtes », mais il se rallia peu après à l'avis, plus pondéré, de son combourgeois et suppléant administrateur Ausset, qui était venu lui aussi, de Lausanne, donner de sa personne.

Le ministre de l'Intérieur Pengger, ému quand même de ce que l'administrateur Perdonnet ne rejoignait pas son poste de Lausanne, fit des représentations à la Chambre administrative, le 20 septembre 1793.

« Comme le terme du congé de Perdonnet est expiré depuis longtemps et que d'ailleurs il est effectivement élu consul de la République, à Marseille, il est censé avoir quitté sa place d'administrateur et être en conséquence remplacé par la prochaine assemblée électorale. »

Perdonnet était retourné aux affaires de banque, source de sa prospérité qui lui permit plus tard de faire l'achat de la propriété de Mon Repos, à Lausanne.

L. Mogeon.

BÉNÉVOLE CRÉANCIER

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous soumettre ci-joint une vieille lettre intéressante, du 28 avril 1851, émanant d'un citoyen d'Argovie, adressée au maire de Lamboing près Biel, en un très bon français. Le piquant de l'affaire est surtout la patience dont a fait preuve ce bénévole créancier. Peut-être trouverez-vous intéressant de la publier dans le *Conseil* ?

E. E.

Ober Entfelden près d'Aarau, le 28e Avril 1851.
Monsieur le Maire In David Carrel
à Lamboing près de Biel.

C'était le 7 Dec. 1842 que je vendois deux bœufs à Monsieur Charles Devaux, marchand de bœufs de votre village Lamboing, dont il me rester à payer 12 Louis qu'il promit à payer en huit jours en vertu de l'obligation qu'il m'a donnée. Puisque le débiteur n'a pas tenu parole, je me suis adressé à vous pour des renseignements touchant notre sujet. En me répondant par votre lettre honorée de 7 Dec. 1842, vous m'avez indiqué que ce monsieur n'était pas à la maison depuis 7 mois et que son père ne vient rien avoir à faire avec ses dettes, et en me donnant le conseil d'avoir patience en attendant qu'il revienne au pays.

Il y a à présent 9 ans que j'ai suivi votre conseil, et je viens à présent de vous prier à répondre : si Monsieur Devaux est à la maison, s'il a des moyens pour payer sa dette ou non, si son père est mort ou non, s'il n'a pas encore hérité quelque moyens ou s'il me faut encore avoir patience quelques années.

En vous priant de me répondre à ces demandes je vous salue amicalement.

Bernard Haefliger.

Comment on vit aujourd'hui. — Aujourd'hui, on vote, on crevete et on boulotte cher et mal. Bébé sanglot, Charlot sifflote; sa p'tite sœur pianote, sa grande sœur se frise, son père fume son cigare et sirote son café, sa mère tricote, sa grand'mère marmotte et son grand-père radote; le député parle et le pasteur prêche; la vieille fille se dortole; le pochard buvoute; le camelot vend de la camelolette; la cocote gigote; le cheval trotte; la souris grignote; pendant que je parle la soupe mijote et moi je guignote... les belles bouées.

A. Bourquin, prof.

Sur la route.

— Y a-t-il loin, mon petit garçon, pour aller à Châtelens ?
— Ça dépend, m'sieu.
— Tu me paraît intelligent, comment t'appelles-tu ?
— Comme mon père, m'sieu.
— Vous êtes nombreux dans votre famille ?
— Autant que d'assiettes, m'sieu.
— Et combien avez-vous d'assiettes ?
— On a chacun la sienne, m'sieu.

Un avocat avait plaidé avec chaleur en faveur d'un prévenu accusé d'avoir volé une montre. Il avait prouvé par A plus B qu'il était innocent et le tribunal avait acquitté l'inculpé. A la sortie, ce dernier prit l'avocat par le bras :

— Comment vous prouver toute ma reconnaissance. Je ne suis pas riche, mais vous me ferez plaisir

en acceptant... la montre. Tenez, la voici !
Le plus fort, c'est que l'avocat ne la refusa pas.

* * *

Dans le même ordre d'idées, on cite le cas de ce jeune avocat qui venait de défendre devant la cour d'assises un individu accusé de vol commis la nuit, avec escalade, effraction. Le Jury acquitta le bandit. Une heure après, on remettait à l'avocat un petit colis contenant deux paquets de cigarettes et une lettre ainsi conçue :

« Mon avoca... — Pour m'avoir pa acquittai après ce que vous avé di de moi, il aurait fallu que les juge il n'ai pas de cœur. Pour m'acquittai envers vous, je vous envoi cè 2 paqué de cigarettes. Ne vous tourmenté pas d'où vien l'argent. J'ai barboté le porte-monnaie du gendarme pendant que vous plaidai. C'est don l'argent du gouvernement. Je suis pour la vi votre dévoué Z... »



POULARD ET MOTTU

MOTTU TRAVAILLE

(Suite.)

Diner ! Depuis combien d'années Mottu n'avait-il pas diné, assis à une table, bourgeoisement, devant une assiette bien garnie de viennoiseries chaudes fleurant la bonne cuisine, la cuisine grasse et appétissante, la cuisine de braves gens ? Il avait oublié. Du plus loin que cherchait sa mémoire, à partir de l'enfance, elle ne trouvait que le pain et le fromage du cabaret, la soupe mendiée et mangée assis sur l'escalier ou — à la campagne — au bord du chemin, le « bout de viande » qui « sent » et dont la servante a dit : « On le donnera aux pauvres » ; le rond de saucisson desséché ; les « restants » de légumes, froids et aigres ; tous les déchets, tous les rebuts, que les citadins réservent aux mendiants, parce qu'ils n'ont pas de pores à engranger. C'est de celà que Poulard, Mottu et les autres de la Riponne, vivaient en temps ordinaire, ne mangeant chaud qu'à la colonie, à l'hôpital ou au pénitencier, trois oasis dans le désert de leur piétre existence.

Diner ! En prenant sa place sur le banc de bois, Mottu pensait ne pouvoir se rassasier. La soupe, les choux, les pommes de terre, le lard transparent et veiné de pourpre — le beau pain de ménage, la piquête dans la cruche, il eût mangé et bu tout cela aisément, croyait-il. Mais, à peine eut-il avalé quelques bouchées que ce bel appétit disparut. L'estomac, déshabitué d'une nourriture convenable, brûlé par les alcools, ne reconnaissait plus ces bonnes choses. Et puis, l'entourage le gérait, il se sentait dépayssé, hors du milieu coutumier, on le regardait — croyait-il — on le jugeait. Pouquoi, diable, était-il venu se fourrer là ? Ah ! Poulard ! Ah ! Lavanchy ! Désillusionné. Mottu mangeait, maintenant, du bout des dents ; ce que Mme Julie ayant remarqué, elle eut une pensée confirmant son premier verdict. Mais elle ne la dit pas, ne voulant blesser ni le nouveau venu, ni son mari qui l'avait engagé.

— Un de ces petits becs de la ville, pensait-elle. Ça crève de faim chez soi et ça fait le difficile chez les autres.

Chez soi ! Le chez-soi de Mottu ! Bonne madame, vous l'aurez mal aisément découvert ce chez-soi. Et Mottu, lui-même, eût été bien embarrassé d'en indiquer l'adresse.

* * *

Maitres et domestiques quittèrent la table.

— Allez faire votre « reposée ». Une heure sonnant, nous avons la batteuse, à ce que m'a dit le syndic; alors on s'y mettra... et pas pour rire. Il est midi vingt. Ça fait quarante minutes à dormir.

* * *

Mottu n'avait pas envie de faire la sieste. Il sortit; histoire de flâner un brin dans le village. Le chemin caillouteux descendait entre les maisons jusqu'à la place de l'église, des hommes travaillaient sans trêve pour achever à l'heure dite la be-

sogne, ils n'avaient pas fait la « reposée » de l'après-dîner. Le soleil répandait sur eux sa joie et sa limpideur, dorant le nuage de poussière qui s'élevait au-dessus de la batteuse. Ici et là, ouvrant leurs élytres d'émeraude, les cantharides s'envolaient dans la lumière, bourdonnaient un instant pour disparaître bientôt dans les buissons feuillus. Des oiseaux chantaient. Les poules caquaient, autour du coq, seigneur et maître, et, tout à coup, « épouillaient » par quelque danger imaginaire, s'envoyaient, éperdues, ailes ouvertes, piaillant désespérément. Un porc grogna dans le « boëton » et la jument du syndic — Céline — hennit dans sa stalde.

Et paisible, Mottu marche à petits pas, comme un rentier. Près de la machine qui ronronne, frappe, secoue en saccades régulières, des paysans sont là, robustes hommes, point fainéants, qui s'empressent, les uns portent à bout de fourches les lourdes gerbes et les hissent, les reins courbés, sur la plateforme où l'engrenage les engloutit; les autres soulevant à la « brassée » les sacs pesants dans lesquels le blé, tout vanné, s'écoule. D'autres, enfin, ratissent la balle ou égalisent la paille en la disposant à mesure selon toutes les règles de l'art.

Ici, tout resplendit de force, d'ordre et de vie utile. Mais, Mottu trouve la poussière bien désagréable.

— C'est ça qui doit donner la soif, pense-t-il.

Et cette conviction gâte un peu, pour lui, le paysage. Cependant, l'entrain des hommes le surprend davantage encore que l'abondance de poussière. Ces gens ont le cœur à l'ouvrage.

— Quand tout le monde s'aide,

Personne ne se crève »

dit la sagesse vaudoise, et c'est pourquoi le syndic lui-même donne l'exemple. Et Mottu, un peu gêné, lui, l'homme de la ville, l'homme des rues, l'homme de l'aumône, timide, veule, hésitant, considère non sans quelque crainte le paysan solide qui dirige tout ce monde et met la main à la pâte crânement. Il n'y a certes rien d'éthétré, ni de génial dans la physionomie du syndic, mais rien non plus de sournois ou d'avide. Il est grand, il est gros, il est rouge. Oeil avisé, regard franc. Certes, il ne dédaigne ni le bon vin, ni le bon argent, mais honnêtement. On peut être amateur d'une fine goutte et ménager de ses écus, sans tomber dans l'ivrognerie et l'avarice.

(A suivre)

SAMI DE PULLY

La livraison de septembre 1922 de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, contient les articles suivants :

Ed. Combe : Musique et physiologie ; Eden Phillpotts : La Belle (Nouvelle) ; Charles Rieben : Le journal est-il coupable ? (Seconde et dernière partie) ; Virgilo Rossel : Histoire d'un peuple ; Louis Leger (de l'Institut) : L'Ukraine à l'Académie française ; Clara-Michel Delines : Le paradis de M. Wells (Seconde et dernière partie) ; Chroniques américaines : (G.-N. Triocche) ; suisse allemande : (A. Guillard) ; scientifique : (Henry de Varigny) ; politique : (Ed. Rossier) ; Revue des livres.

La « Bibliothèque Universelle » paraît au commencement de chaque mois, par livraisons de 200 pages.

Royal Biograph. — Cette semaine, une reprise saisonnière et artistique, « Cabiria », merveilleuse vision historique et dramatique en 7 actes de Gabriele d'Annunzio, avec le concours de l'extraordinaire athlète Maciste. Par autorisation spéciale, les enfants non accompagnés, peuvent assister à ces représentations, en matinée et en soirée. Dimanche 17 (Jeûne Fédéral), 2 matinées à 9 h. 30 et 4 h. 30. Spectacle grandiose qui bénéficie d'une orchestration spéciale interprétée par un orchestre renforcé. Prix ordinaire des places.

Vermouth NOBLÉSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.